

Paimpont, le 20 mars 2024,

A l'attention des membres du conseil municipal,

OBJET : Réunion du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la séance publique de ce conseil municipal (session ordinaire) qui aura lieu :

**Le mardi 26 mars 2024 à 20 heures
En salle des mariages, à Paimpont**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE



L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

AVANTS-PROPOS :

BORDEREAU N°1 : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.

BORDEREAU N°2 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 FEVRIER 2024.

FINANCES :

BORDEREAU N°3 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023.

BORDEREAU N°4: VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024.

BORDEREAU N°5: VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024: BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT.

BORDEREAU N°6: VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024: BUDGET ANNEXE CAMPING.

BORDEREAU N°7: VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024: BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT.

BORDEREAU N°8: VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024: BUDGET PRINCIPAL COMMUNE.

BORDEREAU N°9: VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES.

BORDEREAU N°10: VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES.

BORDEREAU N°11: VOTE DES SUBVENTIONS AUX STRUCTURES PARTENAIRES.

BORDEREAU N°12: INDEMNITES DE FONCTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX TITULAIRES DE DELEGATIONS.

BORDEREAU N°13: INSTITUTION DE LA SURTAXE SUR LES EAUX MINERLAES ET DETERMINATION DE SON TARIF.

TRAVAUX:

BORDEREAU N°14: AVENANT A LA CONVETION POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC LE SDE 35 RUE DU ROI ARTHUR.

TRANSITION ECOLOGIQUE :

BORDEREAU N°15: DEFINITION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAE_{nR}).

BORDEREAU N°16 : EAU & VILAINE CONVENTION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE BASSIN VERSANT DE LA VILAINE

RESSOURCES HUMAINES :

BORDEREAU N°17 : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI (29h à 31h)

URBANISME :

BORDEREAU N°18 : RETROCESSION D'UN CHEMIN PETION LOTISSEMENT DE LA MOUTTE

QUESTIONS DIVERSES :

DELEGATION DE VOTE

(Art. L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Je soussigné(e),
agissant en qualité de membre du conseil municipal de Paimpont empêché(e) d'assister à la réunion
du 26 mars 2024 à 20h donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout
document à :

Date :
Signature
Mention « bon pour
pouvoir »